



Cette pauvre femme fait partie des personnes arrêtées le 28 janvier 2019 dans la nuit au domicile de l'ancien député Albert Dzongang, allié de Maurice Kamto. Conduite à Yaoundé et écrouée à Kondengui, elle risque tout comme les autres la peine de mort.

« Aux environs de 20 heures 30 minutes, des individus fortement armés ont fait irruption dans mon domicile scandant haut et fort qu'ils étaient qu'ils étaient en possession d'un mandat de perquisition signer du procureur de la République près le parquet du Tribunal de Douala Ndokoti. Au motif dudit de mandat de perquisition et usant d'une violence, ils m'ont arrêtés avec mes invités ; Maurice Kamto, Penda Ekoka, ma ménagère, ma fille, mon chauffeur et pleins d'autres personnes qui étaient de passage sur les lieux ou attirés par la curiosité », relatait Albert Dzongang dans une plainte contre le commissaire qui avait piloté cette opération.

La semaine passée, **237actu.com** a appris que la ménagère d'Albert Dzongang était présente au tribunal pour être notifiée de la date de sa première comparution devant la barre du tribunal militaire.

Voici un extrait de son échange avec le juge Mme le Juge :

Madame, vous vous appelez...vous êtes domiciliée à...fille de...et de... Vous êtes poursuivi pour INSURRECTION, HOSTILITÉ CONTRE LA PATRIE, DÉGRADATION DE BIENS PUBLICS ,

DESTRUCTION, RÉBELLION, MANIFESTATIONS ILLÉGALES, OUTRAGE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ET COMPLICITÉ DES MÊMES FAITS.

Je vous ai convoqué pour vous notifier de la date de votre première comparution devant la barre du tribunal militaire, ce sera le 6 septembre 2019.

VEUILLEZ SIGNEZ ICI POUR DÉCHARGE

La Ménagère d'Albert Dzongang : (très courroucée et ayant posé les deux mains sur ses deux hanches) vous me demandez de signer quoi ? Je signe exactement quoi ? Vous m'avez arrêté dans ma cuisine à mon poste de service, vous m'avez amené à Yaoundé, vous m'avez enfermé à kondengui depuis sept mois déjà et aujourd'hui vous m'appelez tandis que je crois que c'est pour me présenter les excuses et me demander de rentrer chez moi vous dites que je dois passer au tribunal militaire pour attroupement, rébellion destruction, outrage etc. J'ai détruis où et quand ? J'ai manifesté où et quand ? Je me suis rebellé où et quand ? J'ai quoi à voir avec le Président de la République pour que vous dites que je lui ai fais l'outrage? Et j'apprends même que votre collègue qui a libéré 37 prisonniers parmi nous Il ya un mois, dit qu'il m'avait aussi libéré. S'il m'a déjà libéré, dites moi ce que je fais donc devant vous.

Mme la Juge : Mme Calmez-vous, de toutes les façons, vous signez ou pas ça ne change rien, vous comparaitrez le 6 septembre.

La Ménagère d'Albert Dzongang : c'est bien ça, n'est ce pas je suis ménagère et que vous allez faire de moi ce que vous voulez ! Mais je ne signe pas (puis elle se lève et sort du bureau).
